# ÉCHOS

Doyenné de l'Avesnois







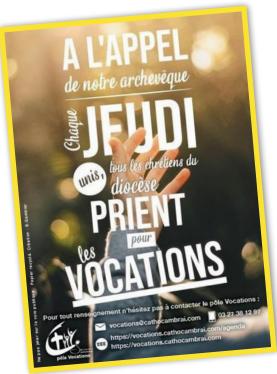
Pour écouter le chant : Je vous ai choisi ... Cliquez ici Et si l'on priait pour toutes les vocations!

## Du 29 avril au 7 mai

Il vous est proposé, dès ce mercredi, de vivre une neuvaine de prière pour que des jeunes, des hommes et des femmes entendent l'appel que le Seigneur leur adresse.



Pour prier avec l'aide du Service Diocésain des Vocations : Cliquez ici



## Prière pour les Vocations de Mgr Dollmann

Voyant les foules... Jésus dit à ses disciples : « priez donc le Maître de la moisson...

(Mt 10.36s)

Père de Miséricorde, nous te prions d'envoyer des ouvriers à ta moisson. Soutiens ceux que tu appelles à devenir prêtre afin qu'ils entendent ta voix au milieu des sollicitations du monde.

Fortifie leur confiance en ton Fils Jésus afin qu'ils demeurent à son écoute et persévèrent dans le don total d'eux-mêmes.

Donne-leur l'Esprit de sagesse et de force pour accueillir la mission d'annoncer ta parole, de célébrer les sacrements et de guider ton Peuple.

Avec la Vierge Marie, comblée de Grâce qui tient Jésus serré tout contre elle, garde chaque baptisé dans la joie d'être au Christ pour encourager et accompagner ceux qui entendent ton appel à devenir prêtre.

Amen



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

1/1

Paris, le 28 avril 2020 #COVID\_19

## COMMUNIQUE DU CONSEIL PERMANENT SUITE AUX ANNONCES DU PREMIER MINISTRE CONCERNANT LE DECONFINEMENT

Le Premier Ministre a annoncé ce 28 avril 2020 que les célébrations avec assemblées ne pourraient reprendre qu'à partir du 2 juin, même si les lieux de cultes pourraient rester ouverts comme ils le sont aujourd'hui, que la liturgie des obsèques pourrait toujours être célébrée, tant dans les églises que dans les cimetières, en limitant le nombre de participants à 20.

Le Conseil Permanent de la Conférence des évêques de France, au nom de tous les évêques, prend acte avec regret de cette date qui est imposée aux catholiques et à toutes les religions de notre pays. Nous partageons le souci du Gouvernement de limiter au maximum la circulation de l'épidémie, mais nous voyons mal que la pratique ordinaire de la messe favorise la propagation du virus et gène le respect des gestes barrières plus que bien des activités qui reprendront bientôt. La dimension spirituelle et religieuse de l'être humain contribue, nous en sommes persuadés, à la paix des cœurs, à la force dans l'épreuve, à la fraternité entre les personnes, et à toute la vie sociale. La liberté de culte est un élément constitutif de la vie démocratique. C'est pourquoi les évêques souhaitent rencontrer les pouvoirs publics, nationaux ou locaux, pour préparer la reprise effective du culte.

Les catholiques ont respecté et respecteront les consignes du Gouvernement. Le Conseil Permanent des évêques de France encourage vivement les familles qui seraient frappées par un deuil à ne pas renoncer aux obsèques religieuses, même si tous les membres de leur famille ne peuvent pas se réunir. Elle encourage aussi les fidèles à se rendre dans les églises pour y prier individuellement; elle recommande aux diocèses et aux paroisses de continuer à proposer les moyens nécessaires à leur vie de foi. L'Eglise de France évaluera par ailleurs comment ce cadre nouveau permet la reprise de certaines activités caritatives étant données les situations de précarité dont elle est témoin.

La fête de la Pentecôte devrait marquer, sauf reprise de l'épidémie, la fin du confinement sévère en matière de vie liturgique et sacramentelle. Le Conseil Permanent des évêques de France invite les catholiques à vivre le mois de mai comme un mois « au Cénacle » dans une prière instante pour le don de l'Esprit Saint et comme un mois marial.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, Président de la CEF,
Mgr Dominique Blanchet, évêque de Belfort-Montbéliard, vice-président de la CEF,
Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Amiens, vice-président de la CEF,
Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris,
Mgr Jean-Pierre Batut, évêque de Blois,
Mgr Jean-Marc Eychenne, évêque de Pamiers,
Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen,
Mgr Philippe Mousset, évêque de Périgueux,
Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre,
Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers.







Quelques questions nous remontent et qui demandent des précisions

### Au niveau des célébrations

#### Actuellement, et au moins jusqu'au 2 juin.

Comme depuis le début du confinement, les célébrations des funérailles chrétiennes sont toujours possibles avec les conditions suivantes : suivre les consignes des « gestes barrières » et réduire aux maximum à 20 le nombre des personnes. La célébration peut se vivre à l'église ou au cimetière.

Par ailleurs, Il est demandé aux personnes plus âgées, des équipes de funérailles et des prêtres, d'éviter de s'exposer. C'est pourquoi les prêtres plus jeunes prennent le relais.

#### Après le 2 juin...

En fonction du « déconfinement », avec les évêques, nous espérons qu'il sera possible d'avoir des assemblées un peu plus importantes ...

Portons tout spécialement dans nos prières les familles qui n'ont pu accompagner leurs défunts comme ils l'auraient fait sans cette pandémie. Dès que cela sera possible, une messe sera célébrée pour chacun. Nous reviendrons sur les propositions offertes.

#### Au niveau des registres

Les personnes seront inscrites dans les registres paroissiaux ; que la prière et la célébration aient eu lieu à l'église ou directement au cimetière.

Notons que ce que nous appelons « les funérailles religieuses » intègrent la prière à la maison, la célébration à l'église, la prière au cimetière ...

Le journal paroissial des vacances, distribué probablement en juillet, mentionnera dans le carnet le nom des défunts.